

## ► **Mouvement DS :**

### ► Lettre ouverte au Président du CD53 :

Nous avons reçu une réponse datée du 15 mars 2021.

Le président rappelle que les réponses apportées au mouvement de décembre sont :

- l'accompagnement actuel par le cabinet Ernest and Young (E&Y)
- la création de 15 postes.

Il considère que les renforts supplémentaires demandés ont déjà été pris en compte.

Le 26 mars, en présence de la directrice de la solidarité et de la directrice des ressources humaines, nous avons enfin pu échanger avec une consultante du cabinet E&Y. L'échange arrivant en fin de parcours de cet accompagnement, nous n'avons pu que réaffirmer qu'au vue des différents projets en cours et à venir, de la forte charge de travail des agents, de leur épuisement, ... il leur est impossible de mener tout de front.

Les 15 postes créés ne sont pas suffisants :

- 5 postes pour les pools de remplacement : 2 référents éducatifs (vacants), 2 assistants de service social (début mars), 1 puéricultrice (début mars)
- 5 postes de gestionnaires : 1 rattaché à la directrice adjointe de la direction de la protection de l'enfance (début avril), 1 pour la CRIP (mi-avril), 2 assistants d'accueil socio-administratifs volants pour la direction de l'action sociale de proximité (pourvus), 1 gestionnaire orientation à la direction de l'insertion et du logement (jury début avril)
- 5 postes pour la transformation numérique : 2 chargés d'accompagnement des transformations à la direction de la qualité et de la performance (vacants), 2 chargés de mission outils métiers à la DS (vacants), 1 ingénieur support applicatif à la direction des services numériques (1<sup>er</sup> avril)

Des renforts supplémentaires sur le terrain sont toujours nécessaires.

De plus, les axes de travail proposés par le mouvement de décembre, à savoir un travail spécifique sur la prévention et sur l'attractivité des postes n'ont pas été entendus.

Le collectif de la direction de la solidarité. a dû geler le mouvement pendant la période de confinement mais il est loin d'être satisfait des réponses du Président à leurs revendications.

Nous continuerons donc à accompagner nos collègues après ce 3ème confinement.

## ► **Résultat des élections CNRACL (Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales)**

Le vote dématérialisé ou par voie postale aurait dû permettre à chacun de pouvoir s'exprimer, cela est loin d'être le cas.

Malgré une faible participation nationale de 21,7%, la CFDT améliore sa représentativité avec 2 postes pour le collège des actifs et un pour celui des retraités.

Voici les résultats pour la fonction publique territoriale en Mayenne :

CFDT 34.84 %                      CGT 22.09%                      FO 21.22 %

mais avec seulement 1 263 votants sur 11 956 inscrits (10.56%) !

Concernant le conseil départemental :

CFDT 49.55 %                      CGT 18.18 %                      FO 8.18 %

avec 222 votants sur 1080 inscrits (source : bilan social 2019) soit 20.1 %.

Merci d'avoir soutenu nos représentants CFDT dans ces instances.

## ► **Lignes directrices de gestion (LDG) :**

La consultation des CAP pour l'établissement des tableaux annuels d'**avancement** de **grades** et les listes d'aptitudes pour les **promotions internes** est donc supprimée.

Cependant, au sein du CD53, un temps d'échange avec les représentants du personnel serait maintenu : l'instance **AGPI**. Un rapport devrait être à l'ordre du jour du comité technique du 30 avril, permettant à cette nouvelle instance de se réunir fin Mai.

## ► **Instances paritaires du CD53 :**

- Prochain Comité technique (CT) : [30/04/2021](#)

L'ordre du jour de ce prochain CT sera bientôt en ligne sur notre espace [Intranet](#)

Vous y trouverez également le compte-rendu du CHS CT du 31/03/2021

Pour plus de précisions :

[cfdt@lamayenne.fr](mailto:cfdt@lamayenne.fr)

02 43 66 52 61 ou 07 69 20 32 01



N'hésitez pas à nous rejoindre

[Adhérez pour votre avenir !](#)